

VEBRON - Commune

Séance du 22 janvier 2024

Membres en exercice :

11

Date de la convocation: 15/01/2024

*vingt-deux janvier deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain ARGILIER*

Présents : 9

Présents : Alain ARGILIER, Jean-Marc AURES, Valérie BLANC,
Christine DOUTRES, Pierre MORATI, Mélody QUET, Elsy ROUSSET,
Nicole TEISSIER, Sylvestre VINCENT

Votants: 10

Pour: 10

Représentés: Ludovic INSALACO représenté par Alain ARGILIER

Contre: 0

Excusés: Grégory MAURIN

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Christine DOUTRES

**Objet: Dossier de demande de Subventions - DETR - maison
VENTRESS - DE_003_2024**

Monsieur le Maire propose de dresser un dossier de demande de subventions DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) en Préfecture pour pouvoir faire des travaux d'aménagement de la Maison VENTRESS. (située à le Peyrounet - 48400 VEBRON)

Monsieur le Maire sollicite l'accord du Conseil Municipal pour demander des devis pour la réalisation de ces travaux : électricité, informatique, aménagement PMR, chauffage et tous travaux indispensables pour l'accueil de public.

Ces travaux permettront d'installer, dans ces lieux, la Maison France Services, mais aussi la Mairie, pendant la durée des travaux de rénovation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime :

- **DONNE** Son accord pour que Monsieur le Maire demande des devis pour les travaux nécessaires à la maison Ventress;
- **DONNE** Son accord pour que Monsieur le Maire dresse un dossier de demande de subventions DETR auprès de la Préfecture de la Lozère.
- **SOLLICITE** une participation financière DETR auprès de la Préfecture.
- **S'ENGAGE** à prendre en charge la part qui lui incombe.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le dossier définissant les modalités pratiques de l'opération et tout document nécessaire à l'application de la présente décision.

Préfecture

Date de reception de l'AR: 06/02/2024

048-214801938-DE_003_2024-DE

Alain ARCHIER
Maire de VEBRON

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 06/02/2024
et publié ou notifié

